



CFA VICTORINE MAGNE

CAP Maçon

Formation inscrite au RNCP 41830

Certificateur : Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 18/12/2025

Le maçon est le premier à intervenir sur une construction. Il met en place les fondations des futurs immeubles, maisons individuelles et/ou bâtiments industriels. Il monte les structures porteuses sur lesquelles va s'appuyer la charpente et s'encastrent les portes et les fenêtres. Le maçon peut également réaliser des travaux d'entretien, de réhabilitation et de restauration du bâti ancien.

Formation par apprentissage

Prérequis

- Être de nationalité française ou bien autorisé à travailler en France
- Avoir achevé une classe de 3e de l'enseignement général ou spécifique ; l'accès au CAP est alors possible dès l'âge de 15 ans.
- Être âgé de 16 à 29 ans à la date de signature du contrat, admission possible au-delà de 29 ans pour les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes reconnues travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

Modalités et délai de sélection

- Entretien individuel

Prochaines sessions

Entrées permanentes

Objectifs

Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :

- Réaliser des maçonneries brutes ou apparentes en bloc de béton, briques et moellons,
- Réaliser un coffrage et mettre en place des armatures
- Réaliser des enduits horizontaux, verticaux et chapes

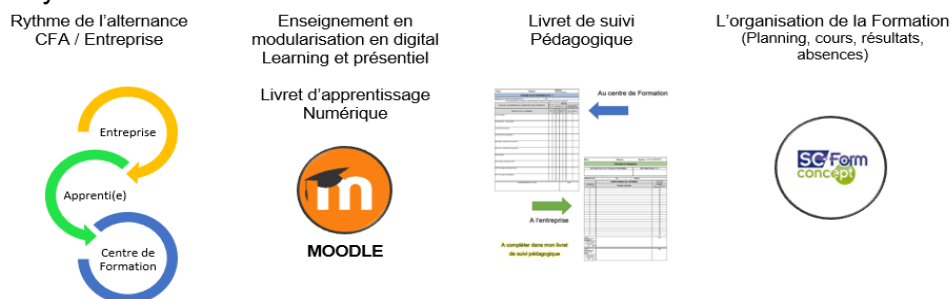
Programme de la formation :

- **Matières techniques** : enseignement professionnel, technique, tracer des ouvrages, Montage/démontage des échafaudages de pied R408, Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- **Matières générales** : français/histoire-géographie/éducation morale et civique, anglais, maths/sciences physiques et chimiques, EPS, Prévention Santé et Environnement

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Présentiel et/ou distanciel partiel
- En petit groupe, mise en situation réelle, mode projet
- Aménagement des cours selon les besoins
- Accompagnement individuel et personnalisé

Moyens et outils utilisés :



Modalités d'évaluations

Un test de positionnement est effectué à chaque admission.

En cours de formation :

Des évaluations d'acquis sont réalisées tout au long de l'année en enseignement professionnel et général (Quiz, travaux pratiques, suivi entreprise + auto-évaluation). L'inscription au CAP, diplôme de l'Education Nationale, se fera au travers de la validation de modules, de formations internes et de Contrôle en Cours de Formation (CCF).

En fin de formation :

L'établissement est habilité centre d'examen par l'Education Nationale pour le CCF.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences liés à la modularisation de la formation

Le CFA Victorine Magne étudiera la possibilité ou pas de valider un/ou des blocs de compétences, en fonction du positionnement du candidat.

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Métiers visés :

- Maçon ou façadier
- Chef d'équipe
- Chef de chantier gros œuvre

Formations :

- Bac Pro Intervention sur le Patrimoine Bâti (IPB)
- Certification de spécialisation Plâtrier
- CAP Carreleur Mosaïste
- BP Maçon

Passerelle possible :

- 1^{ère} Bac Pro Intervention sur le Patrimoine Bâti (IPB)

Durée

Formation sur 2 ans (840h) 12 semaines/an au CFA.

La durée de la formation peut être réduite à 6 mois ou augmentée à 3 ans selon le positionnement et les acquis antérieurs (décret n°2020-372 du 30/03/2020)

Tarifs

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti. Financement par les OPCO via le coût contrat. Des frais d'équipement professionnel, d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti : nous consulter. "

Accueil et secrétariat ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Assistant CFA :

☎ 02 31 61 24 32

mail à : cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org

Site internet : <https://victorinemagne.apprentis-auteuil.org/>

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, accompagnées par un référent handicap

Coordonnées du référent handicap : Delphine BOUTIGNY

☎ 06 11 61 43 70

Mail : delphine.boutigny@apprentis-auteuil.org

Indicateurs de résultats

A venir : pas de diplômés en 2024-2025

- *Taux d'obtention du diplôme à définir en 2025/26, aucun apprenti inscrit à l'examen en 24/25*
- *Le taux de recommandation par les jeunes à venir 2025/26*
- *Taux d'insertion à l'issue de la formation + Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) à venir pour 2025/2026*

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Les plus de la formation :

Accompagnement à la recherche d'entreprise et mise en relation

Accompagnement individualisé

Technique de Recherche d'Emploi.

Expérience de plus de 150 ans dans la formation et l'insertion des jeunes

Contacts :

Assistant CFA ☎ 02 31 61 24 32

mail cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org

Coordinatrice Pôle Insertion, Mme Gense Kathy ☎ 07 64 54 16 37

mail kathy.gense@apprentis-auteuil.org